

The Role of the Moroccan Administration in Promoting Educational Diplomacy: A Case Study of Morocco-Spain Relations

Zineb Guali

PhD Candidate (3rd year), Public Law and Political Science, University Mohammed 5th Rabat Morocco

Abstract

Traditional diplomacy has been challenged by the rise of parallel diplomacy and soft power. Today, we speak more of scientific diplomacy or education diplomacy. The stakeholders in this diplomacy are either state actors (ministries, academies) or non-state actors. Their interactions take place within the framework of bilateral or multilateral relations.

Morocco has been following this trend for several years and has made major efforts to develop new axes of educational partnerships with Spain, particularly through its public administration (more specifically the Ministry of National Education, Pre-school and Sports).

This exploratory study aims to highlight the role of the Moroccan administration in charge of education in foreign policy. In other words, how does this ministry develop bilateral relations and impact the country's diplomacy?

This paper examines the link between Moroccan-Spanish cooperation projects and Moroccan global strategies, both nationally and internationally. It also examines the extent to which Morocco's engagement in this region is appropriate and what impact it has on good neighborliness policy.

The methodology followed to meet these objectives is as follows. In the first part, a study of existing international public policy in the education sector in Morocco through an immersion within the Ministry. Secondly, a case study aimed at exploring the aspects of collaboration between Morocco and Spain in the field of education. Then, the results are analyzed.

This study provides new insights into the role of the Moroccan Ministry of Education in foreign policy. It shows that this ministry plays a key role in developing bilateral relations with Spain and in promoting Morocco's soft power.

Keywords: Moroccan Ministry of Education, Foreign policy, Education diplomacy, Morocco-Spain relations, Soft power

Résumé

Avec l'apparition des concepts de diplomatie parallèle et de soft power, la diplomatie « traditionnelle » a été largement concurrencée. Nous parlons aujourd'hui de diplomatie scientifique ou de l'éducation. Les parties prenantes à cette diplomatie sont soit des acteurs étatiques (les ministères, les académies) ou non étatiques. Leurs interactions se font dans le cadre de relations bilatérales ou multilatérales. Le Maroc s'est inscrit depuis quelques années dans cette tendance et a été amené à faire des efforts majeurs pour développer de nouveaux axes de partenariats éducatifs avec l'Espagne, notamment à travers son

administration publique (plus particulièrement le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports). Géographiquement parlant, le Maroc et l'Espagne sont liés ad vitam aeternam. L'histoire et la culture communes font que les langues mutuelles sont respectivement parlées ici et là. Un atout majeur qui a été rappelé lors de la dernière déclaration conjointe du 2 février 2023. Ce qui en fait un sujet d'actualité.

Cette étude exploratoire vise la mise en évidence du rôle de l'administration marocaine chargée de l'éducation, dans la politique étrangère. Autrement dit, comment ce ministère développe des relations bilatérales et impacte la diplomatie du pays ?

Le présent document étudie le lien entre les projets de coopération maroco-espagnole et les stratégies marocaines globales, sur le plan national ou international. De surcroît, il examine dans quelle mesure l'engagement du Maroc dans cette région est adapté et quel impact il a sur la politique de bon voisinage. La méthodologie suivie pour répondre à ces objectifs est comme suit : une étude de l'existant en matière de politique publique internationale dans le secteur de l'éducation au Maroc dans une première partie, à travers une immersion au sein du Ministère. Vient alors ensuite, une étude de cas visant l'exploration des volets de collaboration entre le Maroc et l'Espagne en matière d'éducation puis une analyse des résultats.

Keywords : diplomatie éducative, administration marocaine, Maroc, Espagne, Education

Introduction

Un nombre croissant de pays font de la coopération dans les domaines de l'éducation, et de la recherche un pivot de leur politique de rayonnement international¹. Influencer la scène internationale, comporterait à donner toutes sortes d'arguments pour démontrer les qualités d'une doctrine indirectement ou de manière non coercitive (dispositifs alternatifs de changement : comme l'image et la culture)². Accroître l'attractivité mondiale d'un pays influence le succès d'une stratégie dans la compétition internationale, que ce soit dans la promotion des investissements internationaux, du tourisme ou de la migration³.

Avec l'apparition des concepts de diplomatie parallèle, de soft power, la diplomatie « traditionnelle » a été largement concurrencée. Cette dernière concernait l'administration des relations entre États. La vision actuelle dépasse ce que peut ou veut faire l'État.

Nous parlons aujourd'hui de diplomatie scientifique et/ou universitaire. En vérité, l'apparition de cette terminologie s'est faite au lendemain de la guerre froide⁴. Néanmoins, c'est en 2010 que le terme a été mis en exergue suite à un colloque tenu par la britannique Royal Society et l'Association américaine pour l'avancement de la science (AAAS) avant la première parution de la revue trimestrielle *Science & Diplomacy*⁵.

Le but majeur de cette diplomatie est vu comme l'identification indispensable de nouveaux partenariats. Ces collaborations étroites inter pays sont pour la promotion de la coopération internationale et de compromis sur les questions à forte contribution scientifique d'un côté et sur les questions d'intérêt

¹ RUFFINI Pierre-Bruno, « Diplomatie scientifique. De quelques notions de base et questions-clés », *Philosophia Scientiae*, 2019/3 (23-3), pp. 67-80. DOI : 10.4000/philosophiascientiae.2064. URL : <https://www.cairn.info/revue-philosophia-scientiae-2019-3-page-67.htm>

² DAFIR Amine, « La diplomatie d'influence au service des intérêts économiques : le cas du Maroc », *Géoéconomie*, 2015/3 (N° 75), pp. 159-168. DOI : 10.3917/geoec.075.0159. URL : <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2015-3-page-159.htm>

³ LEE Kwang-Hoon, « The conceptualization of country attractiveness: a review of research », *International Review of Administrative Sciences*, 2016, Vol. 82(4), pp. 807-826. SAGE. DOI: 10.1177/0020852314566002.

⁴ BRADY Anne-Marie, "Science Diplomacy: Antarctica, Science, and the Governance of International Spaces" *The Polar Journal*, 1(2), pp. 301-302

⁵ RUFFINI Pierre-Bruno, « La diplomatie scientifique, entre enjeux mondiaux et intérêt national », *Hermès, La Revue*, vol. 81, 2018/2 (N° 2), pp. 101-109.

mondial de l'autre. La biosécurité pourrait en être un exemple concret⁶. Plusieurs acteurs « participent » à cette diplomatie: les acteurs étatiques (les ministères, les académies), les acteurs non étatiques : le secteur privé, le milieu universitaire, les médias, à travers les négociations, les activités de sensibilisation et les initiatives multipartites.

Il est sans nul doute que la diplomatie publique génère des espaces de dialogue multipartite. Néanmoins, elle doit être alignée à la stratégie nationale⁷. Il faut qu'il puisse y avoir une bonne articulation entre stratégie nationale et diplomatie scientifique.

En 2021, le Nouveau Modèle de Développement (NMD) a vu le jour. Le tableau est brossé par rapport à l'état actuel du secteur de l'éducation malgré les réformes. Plusieurs propositions, -du NMD-, sont en relation avec la loi-cadre 51-17. S'y trouve d'autres propositions, nouvelles. Le nouveau modèle de développement veut initier ce renouveau éducatif marocain. Il mise sur la réhabilitation du capital humain, il prône l'égalité des chances, et veut construire une société dans laquelle les citoyens sont émancipés et chevronnés pour se charger de leurs affaires.

Il est sans compter que le Royaume a ratifié des Conventions Internationales encadrant le Secteur de l'éducation, ainsi que des traités internationaux inhérents à l'éducation, à la formation et à la recherche scientifique, aux droits humains, à l'égalité des sexes, aux droits des personnes handicapées et des personnes en situations spécifiques et à la non-discrimination quelle qu'en soit l'origine. Sur la base de ces différentes références guidant la politique éducative nationale, des efforts palpables ont été constatés à l'échelle de l'accroissement de l'offre éducative scolaire. Ce qui a payé en termes d'amélioration des taux de scolarité obligatoire, et de scolarisation dans les filières éducatives tous azimuts.

Le Royaume entreprend, depuis des années, plusieurs initiatives visant le renforcement de partenariats avec d'autres pays dans l'optique de partager les bonnes pratiques. Dans la liste des pays partenaires, le Royaume compte l'Espagne. Le Maroc et l'Espagne partagent une frontière géographique et ont des relations historiques étroites. Cette proximité facilite les échanges et les interactions dans divers domaines, y compris l'éducation. Elle ouvre la voie à des partenariats privilégiés et à des initiatives de coopération éducative entre les deux nations.

Le contexte éducatif dans les deux pays présente des similitudes et des différences. Entre autres, l'Espagne a amorcé identiquement des réformes dans son système éducatif pour améliorer la qualité de l'éducation et renforcer l'égalité des chances. C'est dans le but de répondre aux défis actuels et futurs.

La relation bilatérale, jouent un rôle crucial dans la promotion de la diplomatie éducative et de la coopération académique entre les deux pays.

Problématique, objectifs et méthodologie de l'étude

Maintenant que les bases du sujet sont posées, et que le contexte est défini, les éléments de méthodologie peuvent être présentés. Ce volet de l'étude vise à définir le périmètre de ce qui sera effectivement investigué et traité. La recherche vise à analyser ce qu'il y a actuellement, en prenant de la distance pour tenter de réfléchir sur certains aspects manquants. C'est un point de vue externe, qui se veut impartial, neutre et objectif. Le but de cette étude est d'apporter un avis indépendant sur la politique publique de développement du secteur de l'éducation à l'international.

⁶VIKHLIYAEV A. Alexey, Science on the tap, not on the top, *International Journal of Technology and Globalisation*, Vol. 1, No. 2, 2005, pp 145-161, DOI : 10.1504/IJTG.2005.007048

⁷ Inspection générale des affaires étrangères françaises, Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche française, « *Rapport sur la coordination de l'action internationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche* », janvier 2014.

L'étude comporte trois phases :

- **Les questions préalables** (communément appelés cadrage opérationnel) : C'est une étape dans laquelle sont fixées les questions auxquelles une réponse devra être apportée ;
- **Le diagnostic** : C'est l'étape de collecte et de traitement des données ;
- **Les scénarios** : Aussi appelée phase de réflexion opérationnelle, cette étape vise à apporter des recommandations.

Pour étudier ce sujet, la problématique suivante a été choisie : Quel est le rôle de l'administration marocaine dans la promotion d'une diplomatie éducative avec l'Espagne ?

Les réponses aux sous-questions ci-dessous fourniront une complémentarité à la problématique initiale :

- Comment contribue le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports au développement des relations bilatérales avec l'Espagne ? Cela impacte-t-il la diplomatie du pays ?
- Le fait de favoriser le développement des compétences dans les deux pays à travers la coopération académique sert-il leur compréhension mutuelle ?
- Peut-on améliorer davantage l'efficacité des initiatives entreprises et surmonter les défis rencontrés pour maximiser les bénéfices de la diplomatie éducative entre le Maroc et l'Espagne ?

Pour répondre aux questions susmentionnées, un passage au Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports a été nécessaire. Deux grands volets ont été investigués. Primo, une étude de l'existant en matière de politique publique internationale dans le secteur de l'éducation. Secundo, une exploration des volets de collaboration entre les deux pays (Maroc et Espagne) en matière d'éducation. Cette étude explore des pratiques réussies de diplomatie éducative en fournissant des ressources de réflexion et d'analyse au service des acteurs qui élaborent et mettent en œuvre tous les aspects de la diplomatie éducative au Maroc.

Elle est construite en deux axes principaux pour permettre au lecteur d'avoir une idée sur quelques-unes des stratégies internationales du secteur de l'éducation au Maroc. C'est un retour sur les actions de politique publique marocaine au niveau international (Conventions internationales et objectif de développement durable).

I) Etude de l'existant et modélisation du dispositif de suivi actuel

L'Education Diplomacy : la guerre par le savoir dans un contexte de mondialisation

La diplomatie éducative, -considérée comme un outil d'application du soft power-, peut être définie comme la capacité de l'État à influencer par l'éducation, la société internationale en général et un ou plusieurs pays en particulier. C'est une politique de coopération active, une mise en exergue diplomatique par l'éducation qui est vue comme un pilier du développement. Son rôle est aujourd'hui primordial dans les relations internationales.

C'est un moyen de s'associer en tant que pays, d'un commun accord, pour analyser le secteur éducatif (forces et faiblesses), et de concevoir collectivement des projets d'avenir.

La diplomatie de l'éducation est qualifiée de clé pour s'attaquer aux problèmes complexes affectant l'éducation. Les défis majeurs de notre société actuelle, soit l'inclusion, l'égalité des sexes et le financement, nécessitent pour leur résolution la diplomatie de l'éducation pour faire avancer les programmes grâce à la coopération, la coordination et la collaboration entre les secteurs, les parties

prenantes et le dépassement des frontières afin de surmonter les défis. Les pays du monde ont clairement compris que cette coopération est un axe majeur de politique étrangère. Ils investissent de plus en plus dans cette nouvelle diplomatie, apparue comme concept depuis deux décennies.

Pour le cas du Maroc, l'article 31 de la constitution marocaine énonce que : « *L'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits : [...] à l'éducation sur l'attachement à l'identité marocaine et aux constantes nationales immuables ; [...]* ». C'est-à-dire que là où ils se trouvent, le marocain et la marocaine doivent avoir accès à une éducation basée sur les principes de l'identité marocaine. Le Maroc est en train de miser sur cette forme de diplomatie pour devenir un leader régional en la matière...

Parler d'Educational Diplomacy implique l'utilisation d'« outils diplomatiques ». D'une part, il y a les instruments conventionnels du genre accords bilatéraux. D'autre part, il existe des collaborations bilatérales ou multilatérales telles que les programmes d'échange d'étudiants, les partenariats académiques, etc.... Ceci étant pour favoriser la communication, et l'échange de connaissances entre les systèmes éducatifs et les institutions d'enseignement des différents pays.

Souvent, la diplomatie éducative est concentrée sur l'enseignement supérieur ou la recherche. Nonobstant, elle peut être utile même à des stades précédents de la chaîne éducative. Par exemple, la formation des enseignants, la mobilité des élèves et la promotion des langues et de la culture sont des volets très importants à ne pas négliger. Ces différentes initiatives éducatives contribuent favorablement à renforcer les relations internationales et à promouvoir la paix, la compréhension interculturelle et le développement durable.

Les agents étatiques et la politique publique internationale : la mise en place d'un cadre de coopération pour une diplomatie éducative marocaine

La réforme éducative du primaire et du secondaire au Maroc est la spécialité du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports. Au sein de ce dernier, une Direction se charge de la « coopération offensive ». C'est la Direction de Coopération, qui est située actuellement dans une annexe en dehors des locaux principaux du Ministère.

Les attributions de la Direction de la Coopération sont régies par le Décret n° 2-02-382 du 6 jourmada I 1423 (17 juillet 2002) relatif aux attributions et à l'organisation du ministère de l'éducation nationale. L'article 28, de ce même décret, dispose que la Direction de la Coopération et de la Promotion de l'Enseignement Privé est chargée de plusieurs missions. Celles-ci sont pour la plupart transverses car coopération oblige de s'ouvrir sur les autres parties prenantes. Par exemple, la Direction est chargée de se concerter avec les autres services du Ministère pour élaborer des programmes de coopération et de suivre leur mise en œuvre. Elle a la mission de veiller au respect de l'enseignement scolaire privé. La Direction coopère avec les autorités gouvernementales et les institutions concernées pour suivre et s'informer des programmes de travail dans le domaine de l'enseignement de la culture arabe et marocaine aux enfants marocains vivant à l'étranger. Les associations sont également amenées à collaborer avec la Direction dans le cadre de projets de partenariat. Annuellement, la Direction prépare des rapports.

La Direction de la Coopération et de la Promotion de l'Enseignement Privé, comme son nom l'indique, se compose de deux directions. La première Direction, celle de la Coopération, comprend trois Services : le Service de la coopération, le Service de suivi des programmes de coopération décentralisés (partenaires

bilatéraux, exemple projet de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)⁸ et le Service de soutien à l'enseignement de la langue arabe et de la culture marocaine à l'étranger (aussi appelé ELCO, pour faire allusion à la langue et la culture d'origine). Les partenaires de la Direction sont classés en deux : les partenaires classiques (majoritairement en Europe) et les nouveaux partenaires.

Le soutien à l'enseignement de la langue arabe et de la culture marocaine à l'étranger se fait en redonnant de l'éclat à la langue arabe premièrement. Deuxièmement, cela se fait par la consolidation des valeurs nationales de l'élève marocain résidant à l'étranger ; en quoi faisant ? En l'aidant à s'accrocher à l'identité marocaine.

La promotion de la langue arabe se fait en collaboration avec neuf autres pays (comme la Turquie, la Tunisie, etc...). La langue arabe, est quand même une langue vivante, officielle dans plus de vingt pays. Toutefois, le Maroc ne s'arrête pas à l'enseignement de la langue mais va au-delà par l'ouverture sur la culture marocaine. Cette opération a été initiée dès les années soixante-dix principalement pour les enfants marocains résidant à l'étranger. L'activité est vue comme un facteur confirmé d'ancrage des liens séculaires avec le Royaume (pays d'origine) et un outil de conservation de l'identité culturelle marocaine plurielle. En outre, l'ouverture sur la culture marocaine est une réponse à la demande d'une communauté marocaine voulant garantir à ses descendants les chances d'intégrer avec facilité les bancs des écoles au Maroc, dans le cas d'un retour définitif. Ces programmes sont enseignés par des enseignants marocains dans le cadre d'un programme de mobilité.

La sélection des enseignants se fait périodiquement selon les besoins du Ministère à travers la diffusion d'une note qui s'adresse aux Directeurs d'Académies, Directeurs Régionaux et Directeurs d'Ecoles Primaires. Celle-ci indique les critères pour les candidatures. Les enseignants partent pour une durée maximale de quatre ans. En 2022, le Ministère a lancé 218 postes en compétition, répartis comme suit : 139 postes pour la France, 60 pour l'Espagne, 16 pour la Belgique et 3 pour l'Allemagne. Ces enseignants deviennent des émissaires du Maroc tant sur le plan des valeurs que de l'expertise. Cette expérience devrait être l'occasion également de ramener au Maroc de nouveaux enseignements ou de nouvelles méthodes. Les parties prenantes dans cette mission d'enseignement à l'étranger sont la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidants à l'Etranger ainsi que des directions au sein du Ministère. Ces dernières sont : la Direction des Ressources Humaines et de la Formation des Cadres, la Direction des Curricula, et la Direction de l'Evaluation, de l'Organisation de la Vie Scolaire et des Formations Communes Inter-Académies.

La coopération internationale permet la conclusion d'un ensemble d'accords stratégiques entre le Maroc et plusieurs pays et organisations internationales et/ou régionales. Ces accords concernent particulièrement le transfert de connaissances, la mise en œuvre de programmes communs, l'échange d'expériences et la formation.

Les partenaires peuvent être de différents types : bilatéraux, multilatéraux, techniques et financiers. Les partenaires techniques sont présents lors des phases d'appui technique, communément appelé assistance technique (transfert de compétences), en vue d'atteindre les objectifs de la stratégie 2015-2030. Les partenaires financiers s'occupent de l'appui financier (l'appui budgétaire qui suit la logique de la dette, c'est-à-dire un prêt est accompagné de garanties et d'indicateurs qu'il faut atteindre) avec ou sans dons). Un exemple de ces partenaires financiers est : l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne (délégation), la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement...

⁸ Le projet "Promouvoir l'éducation avec équité et qualité" (PEEQ) entre la JICA et le Maroc (2014-2018), a permis d'améliorer et de renforcer la qualité de l'éducation et de la scolarisation à travers l'ancrage des compétences de base chez l'élève.

La coopération bilatérale est définie comme l'ensemble des opérations et politiques de transferts financiers, matériels ou de ressources humaines entre deux pays au service d'actions ou de programmes communs. La coopération multilatérale, elle, est un mécanisme stratégique important pour l'établissement des relations constructives et fructueuses avec plusieurs Etats organisés ou avec des organisations régionales, internationales ou non-gouvernementales pour permettre la mise en œuvre sur le terrain des contenus de la politique.

L'objectif 4 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies pour la période 2016-2030 est l'éducation de qualité. Le Plan-cadre des Nations Unies d'aide au développement (United Nations Development Assistance Framework, UNDAF) 2017-2021 est l'instrument fondamental permettant au système des Nations Unies la planification et la conduite des activités de développement (selon les objectifs de développement durable (ODD) dont l'échéance est l'an 2030) dans un pays. C'est dans ce cadre que ce moyen a été élaboré comme une réponse conjointe du Gouvernement marocain, du système des Nations unies et des partenaires concernés par les problématiques actuelles (inégalité, iniquité et vulnérabilité).

Le programme UNDAF 2017-2021 a défini la réalisation d'axes d'intervention. Une fois validé, il a été transformé en plans d'actions pour que le suivi-évaluation puisse être assuré. Toutefois, des retards dans la réalisation des résultats dus à la pandémie COVID-19 ont été accusés. Du coup, l'année 2022 sera consacrée au rattrapage de ce retard. Mais ce n'est pas qu'une année blanche ! Elle sera une transition pour le développement des principaux axes du cycle de coopération prochain 2023-2027.

Le cadre de coopération pour le développement durable 2023-2027 est le résultat d'une coordination et de consultations entre les différents départements gouvernementaux et le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine, et des Marocains Résidant à l'étranger ainsi que le Système des Nations Unies. Les consultations conduites conjointement au moment de la préparation du Bilan Commun Pays (BCP) avec la société civile, les académiciens, le privé, et les différents partenaires (sociaux, techniques et financiers) ont permis la réalisation d'un document étalant les priorités et les interventions stratégiques des agences et des entités des Nations Unies en appui aux politiques nationales et aux initiatives des partenaires précités. Le nouveau cadre de coopération a pris en considération les Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohamed VI et le contexte actuel du pays (répercussions économiques et sociales, la pandémie). Les orientations stratégiques du Cadre de Coopération s'alignent parfaitement avec les objectifs de transformation du NMD ainsi qu'avec les valeurs universelles de l'agenda 2030, notamment le fait de ne laisser personne pour compte (leave no one behind). Elles sont au nombre de quatre : transformation économique, inclusive et durabilité ; développement du capital humain ; inclusion et protection sociale ; gouvernance, résilience et développement local.

Trois vecteurs d'accélération sont identifiés : l'innovation et la digitalisation, les partenariats stratégiques, le financement durable. Ce cadre de coopération engage le Maroc et les Nations Unies en promouvant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. L'équipe pays des Nations Unies s'engage à renforcer les instruments de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du cadre de coopération sous le contrôle de la coordinatrice résidente tout en respectant le principe d'unité d'action et de repositionnement du système (résolution 72/279 visant à renforcer la cohérence et l'impact des programmes de développement déployés par les agences et entités onusiennes). Le document n'étant pas encore validé, l'étude s'arrêtera à ce niveau de description.

Un deuxième cadre partenarial sera également signé entre le Ministère et les Partenaires Bilatéraux, Multilatéraux, Techniques et Financiers (P.B.M.T.F). Les résultats espérés ambitionnent l'amélioration

de la qualité et de l'équité en éducation, le développement des adolescent(e)s et le développement d'un modèle innovant pour l'éducation des filles en milieu rural. Le cadre partenarial II se veut être un mécanisme intégré arrêtant clairement la gouvernance du dispositif de négociation, d'adoption et de gestion des appuis financiers et techniques envisagées, concernant le Ministère, pour le système éducatif. En optant pour une gestion axée sur les résultats, les P.B.M.T.F s'engagent à accompagner la mise en œuvre de la politique sectorielle du ministère en matière d'éducation et de formation. Ceci se fera selon les projets prioritaires définis par l'autorité gouvernementale chargée de l'éducation, en priorisant les procédures nationales. Il est souligné que les structures institutionnelles nationales seront utilisées autant de fois que possible, pour la gestion des finances publiques, de comptabilité, d'audit, de passation des marchés et d'élaboration de cadres de résultats et de suivi-évaluation.

II) Coopération avec l'Espagne : Analyse des politiques et des initiatives sur lesquelles s'engage le Royaume

Ouverture sur l'Espagne : cinétique historique de la coopération éducative, projets conjoints et résultats

Le choix de l'Espagne comme exemple spécifique dans l'étude du rôle de l'administration marocaine dans la promotion d'une diplomatie éducative est motivé par plusieurs raisons. En particulier, la proximité géographique qui en fait un atout majeur lors de réflexions pour la mobilité estudiantine et les opportunités naturelles de coopération. L'histoire commune fait ressortir pareillement la pertinence de cet exemple, surtout lorsqu'il s'agit de parler de systèmes éducatifs. Au fil des années, la relation s'est beaucoup développée, surtout très récemment.

L'historique des relations éducatives entre le Maroc et l'Espagne est marqué par une évolution progressive, reflétant les changements politiques, économiques et sociaux dans les deux pays.

Le Dahir du 13 mai 1913⁹ octroyait à l'Espagne le privilège d'exercer son action de protection sur une région de 20 000 kilomètres carrés dans le nord du Maroc, à l'exception de la zone internationale de Tanger¹⁰. Cette présence avant l'indépendance du Maroc en 1956, a fait que l'éducation était principalement gérée par l'administration coloniale espagnole. Celle-ci a mis en place son propre système éducatif au Maroc. Les écoles espagnoles ont été créées pour les enfants espagnols vivant dans la colonie, mais elles étaient souvent réservées à une élite. L'espagnol était la langue d'enseignement dans ces écoles, et la langue arabe n'était pas promue ni enseignée de manière significative dans le système éducatif espagnol. L'accès à l'éducation était limité pour la population marocaine locale. Les écoles espagnoles n'étaient généralement pas ouvertes aux enfants marocains, ce qui a contribué à créer une division éducative entre la population coloniale et la population autochtone. L'éducation dans les écoles espagnoles avait continuellement une orientation culturelle et politique visant à promouvoir la loyauté envers l'Espagne et à maintenir le contrôle colonial. Les programmes éducatifs étaient conçus pour inculquer aux

⁹ Émis par le sultan marocain Moulay Youssef et approuvé par le gouvernement français, le Dahir du 13 mai 1913 a conduit à la division du Maroc en plusieurs zones sous contrôle européen. La zone nord du Maroc, où l'Espagne avait déjà établi sa présence, est devenue le Protectorat espagnol du Maroc.

¹⁰ DIESTE Josep Lluís Mateo et VILLANOVA José Luis, « Les interventores du protectorat espagnol au Maroc : Contextes de production d'une connaissance politique des cabilas », *Études et essais* 211, 2013, p. 595-624, DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.17423>

élèves les valeurs et les croyances de la culture espagnole¹¹. L'éducation informelle et traditionnelle continuait de jouer un rôle important dans la vie des Marocains.

Après l'indépendance du Maroc en 1956, les deux pays ont commencé à développer des relations éducatives bilatérales¹², une période marquée par la signature d'accords visant à faciliter les échanges d'étudiants et à promouvoir la coopération académique. Dans le domaine de l'éducation, divers aspects de la coopération éducative peuvent être couverts par des accords bilatéraux tels que la reconnaissance des diplômes, les échanges estudiantins, la coopération en matière de recherche et développement, la mobilité des enseignants, les programmes de formation et de renforcement des capacités... La reconnaissance des diplômes et des qualifications académiques entre pays permet aux étudiants de poursuivre leurs études ou de travailler dans l'autre pays sans avoir à passer par des procédures complexes. Cela promeut les échanges d'étudiants entre les établissements d'enseignement. Cette mobilité se concrétise soit par le biais des programmes d'échange d'étudiants ou par des bourses d'études ou encore des stages. Passer des accords entre nations soutient également le travail entre institutions de recherche et les universités dans les deux sens. Cela peut prendre la forme de projets conjoints de recherche, de partage de ressources, de collaborations scientifiques, etc. Il est sans conteste que l'encouragement de la mobilité des professeurs et des chercheurs entre les établissements d'enseignement supérieur permet aux enseignants d'acquérir de nouvelles compétences, d'échanger des connaissances et de renforcer les liens entre les institutions.

Entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne, il y a des textes de références¹³ qui régissent les échanges dans le secteur de l'éducation. L'accord de coopération culturelle et éducative signé en 1973 a été l'un des premiers accords bilatéraux entre le Maroc et l'Espagne dans le domaine de l'éducation. Signé pour une durée de cinq ans renouvelable, cet accord a jeté les bases de la coopération éducative en favorisant les échanges d'étudiants, de professeurs et de chercheurs entre les deux pays. Il encourageait l'enseignement mutuel de l'espagnol au Maroc et de l'arabe en Espagne. L'accord culturel qui a été signé ultérieurement entre les Gouvernements (le 14 octobre 1980 à Rabat) était une étape importante dans le renforcement des relations culturelles et éducatives entre les deux pays. Il a facilité la mise en place de programmes d'échange d'étudiants, d'expositions artistiques conjointes, de manifestations culturelles et d'initiatives éducatives communes. Il a également encouragé la compréhension mutuelle des deux cultures et contribué à la promotion de l'enseignement des langues, renforçant ainsi les liens entre les deux pays.

Dans les années 1990-2000, l'espagnol est devenu une langue d'enseignement optionnelle dans certaines écoles marocaines, et des instituts culturels espagnols ont été établis pour promouvoir la culture espagnole au Maroc (Cervantes). Une déclaration conjointe relative au renforcement de la coopération entre les deux pays a été signée le 29 avril 1999. Au cours des dernières décennies, les relations éducatives se sont consolidées. Des programmes d'échange d'étudiants ont été élargis, et des accords spécifiques ont été conclus pour la coopération dans des domaines tels que la recherche scientifique, l'enseignement supérieur et la formation des enseignants. Cependant, comme cette étude se focalise sur l'enseignement primaire et secondaire, ces initiatives ne seront pas expliquées en détails. L'accord d'association stratégique pour le développement et la coopération culturelle, éducative et sportive entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne, datant du 3 octobre 2012, vise à renforcer la coopération dans les domaines de la

¹¹ BENBRAHIM Malika, « Éducation et scolarisation au Maroc, de la colonisation française à nos jours. », Histoire de l'éducation en Méditerranée (XIXe-XXe siècle), Presses universitaires de Provence, 2008, pp. 57-70.

¹² AMRANI Fouad, « L'enseignement en Afrique du Nord », Revue internationale de l'enseignement, vol. 8, no. 3, 1960, pp. 359-376.

¹³ Informations du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

culture, de l'éducation et du sport entre les deux pays. À travers ces domaines clés, les liens entre les deux pays sont renforcés.

En mai 2022, un bilan des réalisations des programmes et projets éducatifs conjoints entre le Maroc et l'Espagne dans le secteur de l'Éducation Nationale a été réalisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports. Les résultats témoignent de l'engagement des deux pays leur coopération académique, culturelle et linguistique.

Suite aux entretiens réalisés au sein du ministère, il s'avère que des initiatives de formation des enseignants ont été mises en place pour améliorer les compétences pédagogiques et professionnelles des éducateurs. Cela rentre dans l'axe de coopération linguistique et éducative. Ces programmes contribuent à renforcer la qualité de l'enseignement. Le renforcement des capacités des enseignants de la langue espagnole dans les établissements scolaires marocains est aussi un des buts du programme. Une formation en présentiel au profit de 60 enseignants de la langue espagnole de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation (AREF) de Rabat-Salé Kénitra en 2019. Environ 40 bourses à distance ont été offertes par l'Université de Salamanca dans le domaine de la rénovation pédagogique et linguistique en 2021 et 114 bourses pour les enseignants chargés de la gestion de classe d'apprentissage de langue espagnole. Des professeurs d'espagnol ont également participé dans les publications de la Cancejeria de Educacion¹⁴ et la bibliothèque digitale.

En raison de l'importance de la langue espagnole au Maroc, des discussions ont eu lieu entre les ministres de l'Éducation marocain et espagnol le 2 février 2023 pour créer des sections bilingues d'espagnol dans le domaine scientifique dans certains établissements d'enseignement secondaire du pays. Un mémorandum d'entente a été signé entre les ministères des deux pays. Ces sections permettront aux élèves de progressivement apprendre la langue espagnole et étudier des matières scientifiques dans cette langue. L'objectif est de leur offrir la possibilité d'obtenir des diplômes de baccalauréat marocains et espagnols, ouvrant ainsi la voie à des études supérieures en Espagne avec des chances égales. Il y a actuellement 11 établissements scolaires espagnols, 4453 élèves y sont inscrits dont 2534 marocains (environ 56%). Y enseignent 53 enseignants (23 au primaire et 30 au secondaire, 47 sont mis à disposition et 6 sont chargés de missions).

En concomitance, des efforts sont prévus pour promouvoir la langue arabe en Espagne, avec la création d'un groupe de travail dédié à cette question. Le programme de l'enseignement de la langue arabe et de la culture marocaine (ELACM) avance bien avec 9435 élèves bénéficiaires sur un total de 11000 marocains inscrit dans les écoles d'Espagne. 358 établissements en profitent et le ministère met à leur disposition un inspecteur pédagogique qui supervise à travers la fondation Hassan II des Marocains résidants à l'étranger. Un autre projet visant l'alphabétisation des marocains résidants à l'étranger notamment les femmes, ainsi que l'alphabétisation des migrants dans les régions du Maroc est en cours. Il est encadré par une convention de délégation. C'est le projet ENI/2017/394-871 entre la délégation de l'Union européenne et l'agence espagnole pour la coopération internationale au développement en coopération avec le ministère de l'éducation pour la mise en œuvre du projet « Appui à l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation du Royaume du Maroc ».

Le projet Profuturo, quant à lui, est soutenu par la Fundación Telefónica et la Fondation « la Caixa » dans le but de réduire les disparités éducatives à l'échelle mondiale, en partenariat avec la Fondation BMCE

¹⁴ La "Cancejería de Educación" est un terme espagnol qui peut être traduit en français par "Ministère de l'Éducation". En Espagne, il s'agit de l'entité gouvernementale chargée des questions liées à l'éducation, de la gestion des écoles publiques à l'élaboration de politiques éducatives.

Bank qui se concentre sur l'amélioration de l'éducation dans les régions rurales et défavorisées tout en promouvant la préservation de l'environnement. Il mettra en œuvre des initiatives éducatives dans plusieurs écoles dans les zones d'Al Hoceima, de Nador, de Moulay Yaacoub, de Tanger-Assilah, de Taounate et de Larache. Le programme crée une communauté mondiale d'enseignants pour partager des connaissances et des meilleures pratiques, dont la communauté enseignante marocaine pourra désormais tirer profit pour la première fois.

Malgré les progrès, des défis subsistent, tels que l'adaptation aux besoins éducatifs contemporains, et la facilitation des procédures administratives pour les étudiants. Cependant, les opportunités de coopération demeurent nombreuses, notamment dans les domaines de la recherche scientifique et de la mobilité étudiante.

Dynamiques interterritoriales, défis, enjeux et perspectives

La coopération éducative entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne, bien qu'essentielle et prometteuse, ne se déroule pas sans son lot de défis complexes. Ces deux nations voisines, unies par une histoire géographique et culturelle riche, reconnaissent l'importance de la diplomatie éducative pour renforcer leurs liens, promouvoir la compréhension interculturelle et relever les défis éducatifs communs. Ces derniers englobent un large éventail de domaines, allant des barrières linguistiques à l'adaptation aux besoins changeants des priorités politiques et du marché du travail, et soulignent la nécessité d'une réflexion stratégique continue pour consolider et développer ces précieux liens éducatifs bilatéraux.

En ce qui concerne les barrières linguistiques, bien que l'espagnol soit enseigné au Maroc et que l'arabe soit enseigné en Espagne, la maîtrise des langues peut être un défi pour les étudiants et les enseignants. La langue peut être un obstacle pour la coopération éducative.

De surcroît, les deux pays peuvent être confrontés à des inégalités en matière d'éducation, en particulier dans les zones rurales et défavorisées. La diplomatie éducative doit tenir compte de ces disparités. Sans oublier que les priorités politiques peuvent changer avec le temps, ce qui nécessite une adaptation constante des accords et des initiatives éducatives.

Finalement, il existe bel et bien des sensibilités culturelles dans chaque nation. Une coopération fructueuse passe par la compréhension et le respect de ces différences dans les systèmes éducatifs et les approches pédagogiques. Impossible d'imposer certaines controverses qui divisent déjà chacune des sociétés. Les débats liés à des questions sociales, faites de différentes perspectives idéologiques notamment le rôle de l'État, les libertés individuelles et l'influence de la religion dans la vie publique doivent rester loin des politiques éducatives.

Ceci dit, il existe plusieurs possibilités d'amélioration et d'expansion des programmes de coopération éducative entre le Maroc et l'Espagne. Ce sont des opportunités à saisir dans l'intention de consolider les acquis entre le Maroc et l'Espagne dans le domaine de l'éducation, favoriser l'accès à une éducation de qualité et préparer les élèves à relever les défis mondiaux. Il est recommandé de:

- Faciliter la mobilité des étudiants en simplifiant les procédures de visa, en offrant des bourses d'études pour les étudiants marocains en Espagne et vice versa, et en promouvant les échanges académiques ;
- Encourager les échanges linguistiques ;
- Favoriser la recherche conjointe et l'innovation éducative pour répondre aux défis éducatifs communs ;
- Travailler sur des accords de reconnaissance mutuelle des diplômes pour faciliter la poursuite des études dans les deux pays ;

- Intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement pour améliorer l'accès à l'éducation de qualité, en particulier dans les régions éloignées ;
- Étendre les programmes de coopération à d'autres régions du Maroc (régions du Sud, Sahara) et de l'Espagne (îles canaries et Baléares).

La diplomatie éducative est le point de départ de la coopération éducative entre le Maroc et l'Espagne, mais une vision future solide est nécessaire pour mettre en œuvre cette collaboration de manière cohérente et efficace sur le long terme. La projection dans le futur et l'anticipation se basent sur l'élaboration d'une stratégie claire pour atteindre des objectifs communs à long terme. Cela devrait inclure des étapes spécifiques, des ressources nécessaires et des échéanciers. Les mécanismes de suivi sont indispensables pour assurer le succès de la coopération éducative bilatérale. De nos jours, l'innovation technologique peut faire gagner énormément de temps en attendant la simplification des procédures administratives.

L'exploitation des technologies de l'information et de la communication facilitent l'apprentissage à distance, la collaboration en ligne et l'accès aux ressources éducatives. C'est une manière au même titre de collaborer avec d'autres pays et organisations internationales engagés dans la coopération éducative pour partager des bonnes pratiques et élargir les opportunités de collaboration (exemple : coopération triangulaire).

Conclusion

Depuis que l'éducation a été définie comme deuxième priorité du Royaume du Maroc après la cause nationale (intégrité territoriale), elle est sous les projecteurs. Et il y a de quoi ! L'élève est l'avenir de la nation. Plusieurs réformes ont été mises en place. La loi-cadre 51-17 est une véritable révolution dans le domaine de l'éducation. Sa mise en œuvre et son suivi-évaluation vont de pair pour réussir la réforme. Néanmoins, la linéarité du cadre logique et les réalités sociales changeantes peuvent ne pas aller bon train. Montaigne dans les Essais disait qu'il ne fallait pas considérer l'intelligence de l'élève comme un réceptacle vide qu'il importe de remplir mais plutôt qu'il fallait accorder une certaine indépendance au jeune esprit pour qu'il puisse, par le commerce des hommes, le voyage qui permet de «*frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui*», développer l'entendement raisonné des choses. C'est exactement ce qui devrait motiver les nouveaux apprentissages. La généralité et le côté humain dans l'enseignement. Préparer un être-humain avec une tête bien faite et pas forcément des spécialités.

En termes de diplomatie éducative, nous pouvons dire que nous avons un capital qu'il est possible de partager. Que c'est l'occasion, -ou jamais-, de réaliser un leadership régional à travers le partage d'expériences, les démonstrations parallèles (coopération internationale), etc... Suite à l'expérience pandémique, des organisations internationales sollicitent des experts du Maroc pour aider les pays (Afrique, Amérique latine) pour ce qui est de l'enseignement à distance. Ils demandent à bénéficier de l'expérience marocaine pendant la pandémie (enseignement hybride, création d'un studio régional...). Ce sont là certainement des acquis qu'il y a lieu de capitaliser et de faire évoluer. Par contre, il faudra être minutieux par rapport aux agendas internationaux et ne pas tout laisser passer...

L'administration marocaine joue un rôle pivot dans la diplomatie éducative en veillant à ce que les accords éducatifs internationaux soient mis en œuvre de manière efficace, en facilitant la collaboration entre les institutions éducatives marocaines et étrangères, et en veillant à ce que l'éducation au Maroc soit en phase avec les besoins du 21^{ème} siècle. La promotion de la langue et de la culture, la mobilité étudiante et enseignante, la promotion de l'éducation de qualité par l'appui des partenaires internationaux, le suivi des

objectifs mondiaux, le développement de compétences ainsi que la collaboration en recherche et innovation ont un impact direct sur le développement du pays et sur sa place dans le monde.

Tant de facteurs qui renforcent la réputation internationale du Maroc et de l'Espagne en tant que centres de savoir et d'expertise. La diplomatie éducative contribue au renforcement général des relations bilatérales, car elle crée des connexions à long terme entre les institutions éducatives, les gouvernements et les citoyens des deux pays. Mais pas uniquement, car l'amélioration de la relation bilatérale signifie s'ouvrir sur de nouveaux horizons. Dans le cas de la relation bilatérale entre le Maroc et l'Espagne, cela voudrait dire travailler en collaboration avec l'Union Européenne.

Peut-on un jour avoir des marchés créés autour de la connaissance ? Et être des pays orientés vers une économie du savoir ? C'est là un secteur plein de potentialités et qui pourrait faire gagner au Maroc bien plus que ce qu'il n'y investirait.